

Edito



Madame, Monsieur,

L'été et ses beaux jours se profilent. La levée d'une grande partie des restrictions sanitaires liées à la COVID-19 nous permet d'envisager la tenue d'une bonne partie de nos manifestations estivales, en particulier les festivités du 14 juillet et la fête de l'eau le 15 août.

Les confinements successifs ont fragilisé notre tissu associatif et la pratique sportive a diminué. Nous avons depuis l'hiver échangé régulièrement avec les associations du territoire pour adapter notre soutien et nos actions communes. Ainsi avons-nous pu accueillir l'arrivée du tour de la mirabelle le 30 mai et organiser la 3^{ème} édition de la « Faites du Sport en famille » les 18 et 19 juin.



Vous avez été nombreux à participer à ces manifestations. Cela témoigne de notre besoin de nous retrouver pour partager et renouer des liens. Le sport est extrêmement fédérateur et vecteur de lien social, au-delà de son importance pour notre santé. C'est pour ces différentes raisons que Damelevières développe des politiques ambitieuses en partenariat avec les associations pour favoriser les pratiques sportives pour tous, quel que soit l'âge, les moyens financiers, la culture ou les capacités physiques. C'est le sens du label « Ville Active et Sportive » attribué voilà 3 ans à notre commune, et que nous travaillons à renouveler cette année. C'est aussi le sens de notre label « Terre de jeux 2024 » et des liens noués avec le Comité olympique 54 : nous permettre d'organiser la promotion du sport et de faire découvrir au plus grand nombre de nouvelles disciplines sportives, comme le tir à l'arc, découvert cette année scolaire par les élèves de notre « classe olympique » !

Dès cet automne nous engagerons la réflexion sur la seconde tranche de l'aménagement de la zone de loisirs. Le sport y aura toute sa place.

En attendant je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.



Très Sincèrement

Ouverture de saison au bassin de plein air !

Le bassin de plein air a réouvert ses portes pour la saison estivale 2021, pour le bonheur de tous ! de nouveaux aménagements ont été faits cette année pour mieux vous accueillir : la terrasse a été agrandie à l'avant du bassin afin d'accueillir les personnes au bar sans prendre d'entrée dans le bassin. Ces travaux ont été réalisés avec le soutien des bénévoles du comité des fêtes et les entreprises locales Koenig Paysagiste, Histoire de vin, Dam Pizza, ECR construction, Loc Foreur et JDL Carrelage.

Le protocole sanitaire a été allégé en cohérence avec les règles nationales, mais les bonnes habitudes prises l'année dernière à travers la crise sanitaire seront maintenues (maintien des entrées et sorties séparées, ...).

Le conseil municipal du 17 mai a validé le maintien des tarifs au même niveau que l'année dernière. Pas de changement de ce côté ! Afin de vous faciliter les choses, le paiement par carte bleue va être testé cet été.

Comme tous les ans, le marché fermier sera déplacé devant le bassin de plein air durant tout l'été, avec mise à disposition de tables, chaises et barbecue pour pouvoir déguster sur place les produits locaux.

Bienvenue à tous sur votre zone de loisirs !

Embellissement de la zone de loisirs : le prochain projet de la municipalité !

Les aménagements au bassin de plein air s'inscrivent dans le cadre d'un projet pluriannuel d'embellissement de la zone de loisirs.

L'ensemble des bâtiments de la zone ont maintenant été traités : rénovation de la salle Jean Ferrat, des vestiaires du stade de foot, aménagement des abords du Galaxy (WC), salle de tennis de table, club house de la pétanque et boule lyonnaise, et tout dernièrement, installation d'un ponton de pêche pour personnes à mobilité réduite devant l'étang.

La poursuite de ce projet de la municipalité continuera avec les espaces extérieurs. Dès l'automne, un groupe de travail se penchera sur la préparation d'un plan d'aménagement global de la zone de loisirs : aborder les circulations, l'aménagement des espaces de jeu extérieurs, etc.

Dans cette optique, une première opération de nettoyage de la zone de loisirs a été proposée le 12 juin aux Damelibairiens : une matinée éco-citoyenne qui a rencontré un vif succès et qui a permis de sensibiliser les plus petits comme les plus grands à la responsabilité de chacun dans la propreté de nos espaces communs.

47kg de débris en tous genres ont été ramassés. **Bravo aux bénévoles !**



© C. Lenancker



© A. Deronne

Ouvert à tous !

Les séances du conseil municipal sont publiques. Retrouvez les dates et comptes-rendus sur : www.damelevieres.fr
Rubrique Vie Municipale



© F. Boffy



© F. Boffy

Damelevières, temps forts et temps sport

En impulsant des manifestations, des actions en faveur des clubs et des habitants, la commune de Damelevières rend le sport accessible à tous.

Sa politique publique sportive s'organise autour de deux axes fondamentaux « le sport pour tous » et « le sport santé comme fondamental au bien-être »

En route vers un deuxième label Ville Active et Sportive

Labellisée en 2019, la commune de Damelevières est de nouveau en lice pour une labellisation fin 2021.

Ce label a pour objet de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre.

Agitateur d'évènements, Damelevières est souvent terre d'accueil d'évènements sportifs d'ampleur internationale ou encore unique de l'ordre de l'exploit sportif solidaire.

En effet, le 16 avril, la commune a accueilli avec l'association locale France AVC et son représentant M. Cuny, Bruno Boulard, un cycloportif, qui a relevé le défi fou de parcourir la France pour promouvoir les signes de l'AVC. Une belle rencontre, au service d'une cause, le sport et la santé, que la commune a vivement encouragée en faisant de Damelevières une étape pour ce routard.



© S. Roy

Christophe Sonrel - Maire de Damelevières

« Le tissu associatif est une richesse inestimable et participe fortement à l'attractivité de notre territoire »



© A. LEHMANN



© A. LEHMANN

Bruno Boulard : *« La persévérance, le positivisme et l'amour de son entourage est la plus belle force pour affronter les situations les plus difficiles. C'est en en parlant que l'on fait avancer les choses »*

Soutien aux associations locales et démarche participative



© S. Roy



© S. Roy

La commune organise annuellement des manifestations dont « Faites du sport ! ». Après une année blanche en 2020, la 3^{ème} édition de Faites du sport a pu se tenir en juin 2021. Un évènement attendu par les associations comme les habitants pour renouer le contact et choisir son activité sportive pour la rentrée de septembre ! Revivez la « Faites du Sport » sur notre site www.damelevieres.fr

Damelevières, Terre de Jeux olympiques 2024 !

Damelevières labellisée Terre de Jeux 2024 s'inscrit aussi dans la dynamique des Jeux Olympiques de 2024. Ce projet co-construit avec les clubs locaux s'adresse à un public large. L'objectif est de rassembler la population autour des valeurs de l'olympisme, et de partager des temps forts avant et pendant les Jeux Olympiques de 2024.



© S. Roy

Être Terre de Jeux 2024, c'est s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Cette année 2020/2021 grâce au partenariat entre l'école et la commune, la classe de CM2 Victor Hugo a été retenue pour être « Classe Olympique » en lien avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe et Moselle. Les élèves ont pu découvrir le tir à l'arc, des activités pédagogiques en classe sur les liens entre sport et santé, et aussi rencontrer en visio-conférence l'athlète d'aviron Hugo Beurey. Ce sportif de haut niveau a partagé sa passion mais aussi ses valeurs aux jeunes élèves



© S. Roy



Hugo Beurey : « Il est important d'avoir des objectifs dans la vie et avoir un certain niveau d'exigence pour les atteindre et cela dans tout ce l'on entreprend. La réussite demande du sérieux, de la rigueur et du travail chaque jour »

Pêche pour tous ...

« C'est un pêcheur en fauteuil roulant qui nous a interpellé : il demandait comment faire pour pratiquer la pêche à l'étang de Damelevières avec son handicap. » explique Hervé Python, adjoint à l'environnement. De cet échange est né le projet de ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite.



© C. Lenancker

Ce projet a été soutenu financièrement par l'Union Européenne (fonds de développement rural LEADER). Il a été réalisé en interne par les agents du service technique de la commune. Après plusieurs semaines de travail en atelier, les agents ont posé le ponton de pêche destiné aux personnes à mobilité réduite. Bravo à eux !

© C. Lenancker

Vie pratique



Horaires d'ouverture mairie été

Du Lundi au vendredi :
8h-12h et 16h-18h

Attention En raison des vacances d'été, les permanences de la Mairie ne seront pas assurées les Samedis de Juillet et Août et reprendront le Samedi 4 Septembre 2021.

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils bruyants ne peuvent être effectués que sur des périodes limitées : **Les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à midi.**



Plan Canicule 2021

A l'approche de l'été, le CCAS révisé son plan canicule pour accompagner au mieux les seniors durant la période de fortes chaleurs. Sur simple demande en mairie les personnes isolées et vulnérables :

- 65 ans et plus résidant au domicile ;
- 60 ans et plus reconnus inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- Adultes handicapés résidant à leur domicile ;

Peuvent s'inscrire au registre canicule ou téléphoner en mairie au 03.83.75.70.77



Vous souhaitez vous faire vacciner !

Depuis le 15 juin, tous les Français de plus de 12 ans peuvent se faire vacciner

Pour prendre rendez-vous :

- Doctolib : <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/luneville>
réservez un créneau de vaccination en choisissant votre centre de vaccination.
- Par téléphone au 03.83.85.13.00 pour la Meurthe-et-Moselle
- Par un Professionnel : <https://www.pays-lunevillois.com/carte-interactive>
Vous souhaitez vous faire vacciner par un professionnel de santé proche de chez vous, ils sont recensés sur la carte interactive du site du Pays du Lunévillois (mise à jour régulière)



Le jury du concours
des maisons fleuries
passera le

Samedi 7 Août 2021

sur l'ensemble de la commune

Expression des conseillers minoritaires

Mesdames, Messieurs,

L'arrivée de l'été permettra de souffler un peu et de profiter d'une vie normale après tous nos efforts collectifs réalisés depuis plus d'un an. C'est aussi le temps du jardinage et d'une activité agréable possible dans nos jardins ouvriers appelés «chênevières» loués pour une somme modique et qui sont une richesse pour notre commune.

Nous encourageons la démarche écologique instaurée qui interdit globalement l'usage des produits phytosanitaires. Lors des dernières élections municipales nous avons développé deux projets pour valoriser les parcelles non-cultivées par les créations d'une production maraîchère professionnelle et d'un poulailler municipal.

Ces projets prévoyaient le développement d'une activité économique de production locale de légumes frais BIO à destination de notre cantine, ainsi qu'une solution complémentaire au recyclage écologique de nos déchets alimentaires.

Ces idées restent à développer pour les années à venir.

Armelle GARILLON, Olivier DARGENT

Enfance & Jeunesse



La traditionnelle **cérémonie de remise des prix** s'est déroulée Jeudi 1^{er} Juillet 2021 à l'Espace Nelson Mandela.

Un livre a été remis à chaque enfant, les élèves des classes de CM2 ont été récompensés en recevant le tout nouveau livre « Sauvage par Nature » de Teddy Bracard – Photographe animalier de Damelevières.



Transport scolaire Collège

Votre enfant entre au collège Langevin Wallon et vous résidez à moins de 3km du collège :

Comme les années passées, la prise en charge financière se fait par la commune de Damelevières. Seule la carte « SimpliCités » reste à la charge de la famille.

Afin que votre enfant bénéficie de la prise en charge du transport scolaire pour la rentrée, vous devez remplir une demande de transport en mairie accompagnée d'une photo d'identité et d'un chèque de 5,50 € à l'ordre du Trésor Public.

Le renouvellement de la carte se fait sur simple appel en Mairie 03.83.75.70.77.

VILLE DE
DAMELEVIÈRES
de quel côté ?



Inscriptions ET réinscriptions aux services Péri/Extra scolaire des P'tits Loups

Du vendredi 18 au vendredi 25 juin inclus



Les documents sont téléchargeables sur le site internet de la commune :

www.damelevieres.fr

Documents sous forme de formulaire à remplir et à nous renvoyer par mail

Pour tout renseignement contactez-nous au 03 83 75 79 98 ou à l'adresse mail periscolaire.ptitsloups@damelevieres.fr



Les chenilles processionnaires sont arrivées ...

Depuis le début du mois de juin, nous sommes nombreux à craindre les chenilles urticantes qui peuvent entraîner des troubles de la santé tels que démangeaisons, conjonctivites, maux de gorge...

Si Vous avez été exposés à des poils urticants de chenilles processionnaires ?

- **En cas de symptômes légers**, consultez votre médecin traitant ou un médecin généraliste. Vous pouvez également vous rendre en pharmacie pour les symptômes de type démangeaisons.
- **N'appellez le 15 ou consultez un service d'urgences uniquement en cas d'apparition de signes graves** tels des vomissements, un malaise, des vertiges, des difficultés à déglutir, des difficultés respiratoires ou une atteinte sévère des yeux.
- **Evitez de faire sécher votre linge en extérieur.** Consulter la fiche prévention téléchargeable depuis le site www.damelevieres.fr



Chenilles processionnaires du Pin



Chenilles processionnaires du Chêne

Un annuaire pour relancer l'activité associative

Soutien aux



Les mesures de restrictions ont ralenti voire stoppé les activités associatives. Dans ce contexte particulier la commune a souhaité réunir les associations pour construire ensemble la relance « post COVID » et monter des projets communs. Parmi les idées qui en ressortent : la réalisation d'un annuaire des associations pour faire connaître chacune d'entre elle auprès de nos concitoyens. Cet annuaire est en préparation avec la commune de Blainville et sera financé grâce à l'enveloppe « Solidarité COVID » votée en 2020. Il sera distribué dans tous les foyers.



Damelevières Fête le 14 Juillet

En respectant les mesures sanitaires

Organisée par le Comité des Fêtes

• ANIMATIONS ZONE DE LOISIRS

6h00 à 11h00

Concours de Pêche
Etang 8 € l'inscription sur place

13h00

Repas & Concours de pétanque
Inscription sur place

• SOIREE DANSANTE

à partir de 19h00

Repas 7 € * et animation musicale
Réservation obligatoire
au bassin de plein air

Attention places limitées

Port du masque obligatoire

*Menu unique Echine de porc marinée Frites Fromage



22h45 Feux d'artifice

Attention

**Zone de loisirs fermée à la circulation et au stationnement,
venez à pied.**



Le Bassin est ouvert !!!

**Venez, vous faire plaisir à la
Zone de Loisirs et passer un
moment agréable en famille
ou entre amis !**

Ouverture tous les jours de 14h à 19h

Et les week-ends de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Accueil de Groupes Du Mardi au Vendredi De 10h à 12h30

Tarifs

Gratuit pour les – 3 ans

1,50 € pour les – 18 ans

3 € pour les Adultes

Carte famille

Habitants de Damelevières

40 € la carte + 5 € par ayant droit

Carte famille – Personnes Extérieures

60 € la carte + 7 € par ayant droit.

Buvette accessible à tous



La Fête foraine se tiendra du

Vendredi 3 au

Dimanche 5 Septembre

Sous réserve des mesures sanitaires

Des manèges pour tous les âges !



Marché Fermier à Damelevières

Les Marchés de l'été !

Rendez-vous les 9 & 23 Juillet
et les 13 & 27 Août 2021
de 16h à 19h00

Rappelez-vous !!!
Les producteurs seront présents
au bassin de plein air

*Sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires.

VILLE DE DAMELEVIÈRES
Comité des Fêtes
Mairie de Damelevières



ORGANISATION COMITÉ DES FÊTES ET MAIRIE DE DAMELEVIÈRES

VENDREDI 9 JUILLET DE 21H À MINUIT

TARIF HABITUEL
RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

BAIGNADE Nocturne

MARCHÉ FERMIER À PARTIR DE 16H30
RESTAURATION - BUVETTE EN CONTINUE

DAMELEVIÈRES ZONE DE LOISIRS



Fête de l'eau

Samedi 14 Août à partir de 19h

Dimanche 15 Août à partir de 14h
Entrée Gratuite
Organisée par le Comité des Fêtes

*Programme à venir dans le respect
des règles sanitaires.*